



www.journalumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°588 du 6 au 12 août 2026

DÉFENSE-SÉCURITÉ
NOUVELLE ARCHITECTURE

AFROBASKET U18
LE MALI DÉFEND
SON DOUBLÉ

RIZ LOCAL
LE PARI DE LA SOUDURE

CORRIDORS MALIENS

LA MER SOUS ESCORTE

Pour le Mali, l'accès aux ports n'est pas un enjeu ponctuel mais une nécessité quotidienne. À l'occasion de la Journée internationale du 6 août, dédiée aux pays sans littoral, les fragilités des corridors commerciaux - insécurité, surcoûts et dépendance aux États de transit - restent au cœur des défis économiques.

GRATUIT

Ne peut être vendu

CANAL+ ACQUIERT 100% DES COUPES D'EUROPE MASCULINES DE FOOTBALL EN EXCLUSIVITE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE POUR 4 SAISONS JUSQU'EN 2031

CANAL+ se réjouit de l'acquisition de l'intégralité des droits exclusifs en toutes langues des Coupes d'Europe masculines de Clubs en Afrique subsaharienne. A partir de mi-2027, le groupe proposera en exclusivité à ses abonnés les plus grandes rencontres de l'UEFA Champions League, de l'UEFA Europa League et de l'UEFA Conference League dans de plus 40 pays du continent, jusqu'en 2031.

Les plus beaux chocs européens, les meilleurs clubs anglais, français, espagnols, italiens, allemands, portugais, Victor Osimhen, Ademola Lookman, Serhou Guirassy, Amad Diallo, Bryan Mbeumo, Antoine Semenyo, Nicolas Jackson, Kylian Mbappé, Ousmane Dembélé, Lamine Yamal, Erling Haaland, Michael Olise, Achraf Hakimi, Harry Kane, et bien d'autres. Tous seront au rendez-vous sur les chaînes de CANAL+.

En Afrique anglophone et lusophone, SuperSport, diffuseur historique des compétitions UEFA, conforte son positionnement de plateforme sport de référence, et continuera à offrir les Coupes d'Europe masculines de Clubs en exclusivité à ses abonnés. En Afrique francophone, ce nouvel accord signe le retour sur les chaînes CANAL+ Sport d'une couverture complète de l'UEFA Champions League, et pour la première fois de l'UEFA Europa League et l'UEFA Conference League, en langue française et en exclusivité pour le plus grand plaisir des abonnés. Les chaînes SuperSport et CANAL+ Sport, à la popularité inégalée dans la région, proposent déjà une offre foot d'une richesse exceptionnelle avec notamment la Premier Soccer League (PSL) sur les chaînes SuperSport, la Premier League, LaLiga EA Sports, la Ligue 1 ou encore la CAN Féminine TotalEnergies Maroc 2026 débutée il y a quelques jours.

Avec ce nouveau partenariat d'envergure avec l'UC3, CANAL+ confirme son ambition de proposer la meilleure offre sportive au monde à tous ses abonnés, avec un nombre de compétitions sportives premiums aujourd'hui sans équivalent.

Maxime Saada, Président du Directoire de CANAL+, a déclaré : *Nous sommes très fiers de ce nouveau partenariat qui couvre en exclusivité et en intégralité les Coupes d'Europe masculines de Clubs de l'UEFA dans plus de 40 pays d'Afrique subsaharienne. Pour 4 saisons, et jusqu'en 2031 nos abonnés vibreront au rythme des plus grandes rencontres de l'UEFA Champions League, de l'UEFA Europa League et de l'UEFA Conference League et je m'en réjouis. Notre offre sportive est aujourd'hui la plus attractive dans tous les pays d'Afrique subsaharienne. L'acquisition de ces droits l'illustre parfaitement. Nous adressons nos sincères remerciements à l'UC3 et aux équipes de Relevent, pour la confiance qu'ils nous témoignent de nouveau, après nos récents accords en France, en Suisse, en Belgique, en Pologne et en Autriche.*

A PROPOS DE CANAL+

CANAL+ est un groupe de média et de divertissement mondial, leader en Europe et en Afrique, comptant plus de 40 millions d'abonnés. La plateforme de CANAL+ rassemble les meilleurs films locaux et internationaux, du sport en live, des séries et bien plus encore. CANAL+ opère dans plus de 70 pays et emploie environ 15 000 collaborateurs.

Le groupe est présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur audiovisuelle, notamment la production, la diffusion, la distribution et l'agrégation. Outre ses activités de télévision payante et de streaming en Europe, en Afrique et en Asie, le groupe combiné réunit : **MultiChoice Group**, première plateforme de divertissement en Afrique ; **STUDIOCANAL**, premier studio de cinéma et de télévision européen disposant de capacités de production et de distribution d'envergure mondiale ; **Dailymotion**, plateforme vidéo internationale s'appuyant sur une technologie propriétaire de pointe pour la diffusion, la promotion et la monétisation des vidéos ; **CANAL+ Distribution**, société de production et de distribution spécialisée dans la création et la distribution de contenus et de chaînes diversifiés ; ainsi que des services de télécommunication, à travers **CANAL+ Telecom Africa** en Afrique et CANAL+ Telecom dans les départements et territoires français d'outre-mer.

CANAL+ détient également des participations minoritaires dans **Viaplay** (leader de la télévision payante en Scandinavie), **Viu** (plateforme OTT de premier plan en Asie du Sud) et **UGC**, groupe cinématographique français majeur.

canalplusgroup.com/fr



N°588 du 6 au 12 août 2026

ÉDITO

Bamako joue avec le feu

Vendredi 31 juillet, la station-service Corridor de Badalabougou a été ravagée par un incendie. Un camion-citerne à proximité a été éloigné, évitant une aggravation du sinistre. Quelques blessures légères et d'importants dégâts matériels ont été constatés. Mais chacun comprenait que Bamako venait d'échapper à l'irréparable. Ce feu ne peut rejoindre la liste des accidents commentés puis oubliés. En septembre 2019, l'explosion d'un camion-citerne avait déjà fait 7 morts et 46 blessés dans le même quartier. Le danger est connu. Il demeure pourtant parmi nous, entre habitations, commerces, écoles et axes encombrés. Les règles existent. Un arrêté datant de 1990 impose aux points fixes des distances de sécurité, des caisses de sable, des extincteurs accessibles et des consignes visibles interdisant de fumer ou de laisser tourner les moteurs. Un décret de 2018 classe les stations-service en catégorie B et exige une étude d'impact, une consultation publique, un permis environnemental et un suivi régulier. Le problème réside donc dans l'insuffisance des contrôles. À quoi sert un panneau interdisant le téléphone lorsque le paiement mobile se pratique devant la pompe ? Le téléphone ne doit cependant pas masquer les risques majeurs : cigarettes, moteurs allumés, étincelles, dépotages mal sécurisés et équipements défaillants. La prévention exige des règles cohérentes, du personnel formé et des exercices réguliers. Après Badalabougou, chaque station devrait être audité, ses équipements testés et ses distances de sécurité réexaminées. Les installations dangereuses doivent être mises en conformité ou suspendues. Attendre le prochain brasier serait accepter que la chance remplace la politique publique. Bamako ne devrait jamais confier ses vies au hasard.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

80 millions

C'est le montant en euros de l'accord de financement signé entre la BIDC et Coris Holding, soit environ 52,5 milliards de FCFA. Conclu le 30 juillet 2026 à Lomé, il soutiendra les entreprises et les projets liés aux chaînes de valeur alimentaires, agricoles et énergétiques en Afrique de l'Ouest.

ILS ONT DIT...

• « Aujourd'hui, nous reprenons le flambeau avec la Révolution Progressiste Populaire. Notre devoir et notre engagement sont de consolider les bases de cette vision pour l'avènement d'une Nation fière, souveraine, forte et résolument tournée vers un développement endogène au profit de ses fils et de ses filles ». **Capitaine Ibrahim Traoré, Président du Faso**, lors de la Journée de commémoration et de recueillement consacrée à la Révolution du 4 août 1983.

• « Je prie le Seigneur de nous accorder plus d'humanité, plus d'empathie les uns envers les autres, pour que nous ayons une vraie unité et que nous ayons la vraie réconciliation ». **Moussa Mara, ancien Premier ministre du Mali**, dans une vidéo publiée après sa libération, intervenue le 1er août 2026.

RENDEZ-VOUS

7 août 2026 :

« Gnanaan : MCA Kissai », spectacle de Lamine Samaké dit Claba, 20 heures au Ciné Magic ex-Babemba

7 - 16 août 2026 :

Biennale sportive nationale à Bamako, avec les 19 régions et le District de Bamako

12 août :

Journée internationale de la Jeunesse

13 - 16 août 2026 :

20ème édition du Festival cinémas d'Afrique, Lausanne, en Suisse

UN JOUR, UNE DATE

15 août 1947 : L'Inde accède à l'indépendance, mettant fin à près de deux siècles de domination coloniale britannique.



Mamadou Sangaré a rejoint Brentford le 1er août 2026 pour cinq saisons, contre 48 millions d'euros hors bonus. Un transfert record pour le club anglais et une belle récompense après sa saison remarquable au RC Lens.



L'humoriste et comédien **Koman Diabaté** a été placé sous mandat de dépôt le 4 août 2026 pour complicité présumée d'escroquerie. Il est présumé innocent jusqu'à une éventuelle condamnation.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Cérémonie de présentation des 394 éléments issus du processus de **Désarmement, Démobilisation, Réinsertion et Intégration (DDRI)** des régions de Tombouctou et Taoudenni, le 4 août 2026 au Centre Opérationnel de Mise en Condition (COMC) de Tombouctou.

ENCLAVEMENT : LES FRAGILES ROUTES DU MALI VERS LA MER

À l'occasion de la Journée internationale du 6 août, consacrée aux pays sans littoral, il est important de rappeler que l'accès à la mer demeure vital pour le Mali. Insécurité, surcoûts et dépendance envers les États de transit fragilisent ses corridors.

MOHAMED KENOUI

Le Mali fait partie des 32 pays en développement sans littoral recensés par les Nations unies, dont 16 en Afrique. Son ouverture maritime dépend autant des routes, des frontières et des formalités douanières que des ports et des accords avec les pays côtiers. Ce droit d'accès est reconnu par la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, tandis que l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges et le régime de transit routier inter-États de l'UEMOA encadrent la circulation des marchandises. Cette chaîne soutient les importations comme les exportations. Toute interruption se répercute sur les entreprises et le pouvoir d'achat des ménages.

Dakar domine, Abidjan progresse Le corridor Bamako - Dakar demeure l'artère principale. Selon la Banque mondiale, près de 60% des importations et exportations maliennes empruntent son axe nord, parcouru par environ 1 000 poids lourds par jour. Plusieurs portions sont dans un état moyen à très mauvais, ce qui accroît de 20 à 30% le coût de nombreux produits essentiels. En 2024, les ressources du Fonds d'entretien routier ne couvraient qu'environ 15% des besoins courants, estimés à 100 milliards de francs CFA. Pour Mahamadou Beïdaly Sangaré, économiste et enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences économiques et de gestion de Bamako, l'enclavement pénalise directement la compétitivité nationale. « Les entreprises maliennes supportent des coûts supplémentaires, pouvant approcher 30% pour certains produits, par rapport à leurs concurrentes sénégalaises ou ivoiriennes », explique-t-il.

La prépondérance de Dakar n'empêche pas la progression du corridor Abidjan - Bamako. Le transit malien par le port ivoirien est passé de 835 216 tonnes en 2024 à 1,47 million en 2025, soit une hausse de 76,4%. Conakry, Nouakchott, Tema et Lomé complètent cette carte. En janvier 2026, le Mali a obtenu un droit d'usage du port de Conakry, des espaces portuaires et des facilités de traitement. Début février 2026, le Conseil malien des chargeurs alertait sur plus de 4 000 conteneurs vides immobilisés au Mali, dont 2 800 appartenant à MSC et 700 à Hapag-Lloyd. Leur non-retour perturbait Dakar. Fin 2025, plus de 2 400 conteneurs maliens avaient inversement été bloqués au port sénégalais, avant l'annulation temporaire des pénalités.

Des corridors vulnérables Les sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA en 2022 ont révélé la dimension politique et frontalière de cette vulnérabilité. Selon le Fonds monétaire international, les importations maliennes ont

La sécurisation durable des corridors passe par une coopération transfrontalière permanente, avec partage de renseignements, surveillance des zones à risque et alertes rapide.

reculé de 20% au premier semestre cette année-là. Les produits de première nécessité et les combustibles liquides étaient pourtant exemptés. Fermetures de frontières, restrictions financières et désorganisation des échanges ont néanmoins fragilisé les circuits. Depuis septembre 2025, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, affilié à Al-Qaïda, cherche aussi à perturber l'approvisionnement



Sur le corridor Bamako-Dakar, des milliers de camions acheminent chaque année des marchandises vers le Mali depuis le port de Dakar.

en attaquant les axes et les convois venant notamment du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée. La menace s'est prolongée en 2026. Dans une lettre adressée le 7 mai 2026 au Syndicat des armateurs de conteneurs du Sénégal, le Président du Conseil malien des chargeurs, Bakissima Sylla, expliquait que, pour préserver les vies humaines et le matériel, les conteneurs avaient dû être immobilisés en lieux sûrs. Il sollicitait une suspension des frais de détention au titre de la force majeure.

Carburant sous escorte Les convois de carburant illustrent le lien entre sécurité routière et accès maritime. Chargés dans les raffineries ou dépôts côtiers, les hydrocarbures gagnent le Mali par citernes, dernier maillon terrestre de la chaîne. Le 25 juin 2026, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Moussa Alassane Diallo, rappelait que la majeure partie du carburant malien provenait de Côte d'Ivoire, notamment par la Société de gestion des

stocks pétroliers de Côte d'Ivoire. En juillet, les partnaires ivoiriens ont fait état de 852 millions de litres chargés vers le Mali au premier semestre et annoncé une extension progressive des horaires. Depuis septembre 2025, des convois de plusieurs centaines de citernes circulent sous escorte militaire. La DGCC a notamment signalé l'arrivée de 807 citernes le 26 juin 2026, puis d'autres convois importants en juillet. Mais derrière ces volumes se trouvent des conducteurs exposés.

Daouda Lo, de l'Union des routiers du Sénégal, indiquait que certains camions contournaient Kayes par Moussala et Kéniéba, tandis que d'autres s'arrêtaient à Kayes. Son organisation recensait quinze camions sénégalais incendiés. « Les sanctions et les attaques n'ont fait que confirmer la vulnérabilité de l'économie malienne aux chocs extérieurs », relève Mahamadou Beïdaly Sangaré. Les escortes maintiennent une partie des flux,

REPÈRES

6 août : Journée internationale des pays sans littoral.

60% des importations et exportations maliennes empruntent l'axe nord du corridor Bamako-Dakar.

1,47 millions de tonnes : Transit de marchandises maliennes par le port d'Abidjan en 2025

mais allongent les rotations et ne remplacent pas une sécurisation durable.

Consolider les ports secs

Les ports secs permettent, loin des quais maritimes, le stationnement, le stockage et le dédouanement. Ils peuvent réduire l'attente des camions et la congestion portuaire. À Sandiara, sur le corridor sénégalais, un parking de quatre hectares est fonctionnel depuis 2021 pour les gros porteurs maliens. Il constitue la première phase d'un port sec appelé à s'étendre sur 20 hectares, avec une capacité annoncée de plus de 1 000 camions et 6 000 conteneurs. Au Mali, Kantikila, près de Kati, accueille le stationnement des véhicules et des

opérations douanières. Des ports secs à Kayes et Sikasso sont également étudiés depuis plusieurs années, sans calendrier public actualisé. L'objectif est de rendre ces plateformes pleinement opérationnelles grâce à des services douaniers coordonnés, des systèmes numériques interconnectés, des entrepôts sécurisés et un suivi des délais. Faute de ces équipements, les engorgements risqueraient d'être déplacés du littoral vers l'intérieur.

L'initiative marocaine

L'initiative lancée par le Maroc en décembre 2023 propose aux États du Sahel un accès aux infrastructures atlantiques du Royaume. Le Mali a réaffirmé son engagement le 24 juillet 2026, dans le cadre d'une mise en œuvre progressive, sans que cette ouverture soit encore devenue un corridor commercial. L'absence de frontière commune impose le passage par au moins un pays tiers, des investissements transnationaux et des accords douaniers et sécuritaires. La viabilité dépendra de la distance, du fret, des volumes et des possibilités de chargement au retour. Mahamadou Beïdaly Sangaré

invite à se demander si cette option ne reviendrait pas à « quitter une dépendance pour une autre ». Selon lui, le financement des infrastructures nécessaires reste entouré d'interrogations.

Rendre les axes interchangeables

La sécurisation durable des corridors passe par une coopération transfrontalière permanente, avec partage de renseignements, surveillance des zones à risque et alertes rapides. Elle suppose également l'entretien régulier des routes, moins de contrôles redondants, la numérisation du transit et une meilleure coordination entre douanes, ports, chargeurs et transporteurs. Sur le corridor nord, le programme Mali Nafa Soro Siraw doit réhabiliter les 137,7 kilomètres du tronçon Diéma - Sandaré, grâce à un crédit de l'Association internationale de développement de 219,8 millions de dollars, soit environ 133 milliards de francs CFA. Fin juin 2026, le projet restait toutefois à un stade précoce, les principaux marchés de travaux étant encore en préparation. À plus long terme, le projet Saint-Louis - Ambidédi prévoit 905 kilomètres de voie navigable fluviale et une capacité théorique de 10 millions de tonnes de fret par an. Sa première phase, autorisée en 2026, porte sur le dragage, le balisage et la réhabilitation d'escales. Le corridor commercial permanent, qui exige aussi des infrastructures portuaires et des financements durables, n'est pas encore opérationnel. Quant à l'option marocaine, aucun itinéraire, tarif ou calendrier définitif n'a encore été publié. « La diversification des corridors est une solution nécessaire, mais non suffisante », estime M. Sangaré. En plus de cette diversification, il préconise de renforcer les capacités nationales de stockage et de réduire la dépendance extérieure pour les produits de première nécessité, en développant la production et la transformation locales. ■

3 QUESTIONS À



DR A. TAMBOURA

Économiste

1 Pourquoi l'économie malienne reste-t-elle vulnérable aux perturbations de ses corridors d'approvisionnement ?

Le Mali est un pays enclavé, peu industrialisé et très dépendant de la route pour importer des produits manufacturés, des denrées alimentaires et des hydrocarbures, mais aussi pour exporter sa production. L'insécurité sur les axes, notamment les attaques contre les camions-citernes, montre qu'une perturbation du trafic peut rapidement fragiliser l'approvisionnement et l'économie.

2 Les ports secs et l'ouverture de nouveaux corridors, notamment vers le Maroc, peuvent-ils réduire cette vulnérabilité ?

Ces solutions peuvent réduire la vulnérabilité, mais seulement en partie. L'option marocaine offrirait une voie supplémentaire, mais son coût doit être sérieusement évalué. Si les frais de transport augmentent fortement, ils seront répercutés sur les prix des produits, dans un pays où le pouvoir d'achat reste faible.

3 Au-delà des corridors, que doit faire le Mali pour sécuriser durablement ses approvisionnements ?

Le Mali doit notamment avancer sur le projet de navigation par le fleuve Sénégal, qui pourrait faciliter l'acheminement des marchandises jusqu'à Kayes. Il faut parallèlement réhabiliter les routes, sécuriser les axes et renforcer la coopération avec les pays voisins. Le développement du rail, notamment dans l'espace AES, constitue également une alternative importante.

PORTS OUEST-AFRICAINS : LA BATAILLE AUTOUR DU FRET SAHÉLIEN

Dakar, Abidjan, Lomé et Tema renforcent leurs capacités pour attirer le fret des pays sans littoral. Une concurrence désormais prolongée bien au-delà des quais. Le fret sahélien est devenu un marché stratégique. Pour le capter, les ports côtiers misent sur leurs capacités, leurs délais de traitement et la fluidité des liaisons terrestres.

MOHAMED KENOUI



Une vue du Port Autonome d'Abidjan.

Abidjan affiche une nette progression. En 2025, le port ivoirien a traité 46,6 millions de tonnes de marchandises, en hausse de 16,1%. Son trafic en transit vers les pays de l'hinterland a atteint 3,92 millions de tonnes,

soit une progression de 34,1%. Les flux destinés au Burkina Faso ont augmenté de 16,6%, tandis que ceux à destination du Mali sont passés de 835 216 à 1,47 million de tonnes. Dakar prépare, lui, un important changement d'échelle.

Le Sahel au cœur des stratégies À Tema, la Ghana Ports and Harbours Authority a déployé les opérations portuaires 24h / 24 en 2025 et affiche l'ambition de faire du Ghana un passage privilégié pour le Sahel. En mars 2026, des tra-

vaux de dragage avaient déjà porté jusqu'à 14 mètres la profondeur de certains quais afin de recevoir des navires plus importants. L'autorité portuaire dispose également d'un bureau de liaison à Ouagadougou. Lomé défend de son côté une position déjà solide. Avec 30,6 millions de tonnes traitées en 2024, il a été désigné meilleur port africain pour le trafic de transit lors du Conseil annuel des ports d'Afrique de l'Ouest et du Centre, en novembre 2025. Depuis fin juillet 2026, les conteneurs circulent en continu entre le port et la Plateforme industrielle d'Adétikopé, située à 30 kilomètres de Lomé. Ce dispositif raccourcit les délais de transfert, fluidifie la chaîne d'approvisionnement et améliore la logistique des entreprises implantées sur la plateforme togolaises, une grande partie de ce trafic est destinée au Burkina Faso. ■

ACCÈS À LA MER : LE DÉFI DES CORRIDORS MALIENS

Pays sans littoral, le Mali dépend des corridors terrestres pour son commerce extérieur et son approvisionnement. Le 6 août marque la Journée internationale consacrée aux besoins et enjeux de développement propres à ce type de pays.

1 Un enclavement structurel

32 pays en développement sans littoral dans le monde, dont 16 en Afrique

Accès aux ports exclusivement par les pays voisins

3 Coûts, sanctions et insécurité

Surcoûts de transport : +20 à 30% sur le prix de nombreux produits essentiels

Sanctions régionales : Importations maliennes en recul de 20% au premier semestre 2022

Depuis septembre 2025 : Menaces et attaques sur les axes, avec des convois de plusieurs centaines de camions-citernes sous escorte militaire

5 L'option marocaine

Accès proposé aux infrastructures atlantiques du Maroc, avec un engagement du Mali réaffirmé le 24 juillet 2026

Mise en œuvre progressive annoncée, mais itinéraire, tarifs et calendrier définitifs non publiés

2 Dakar domine, Abidjan progresse

Dakar-Bamako : principal axe d'approvisionnement du Mali, avec environ 2 à 3 millions de tonnes de marchandises par an et près de 400 camions par jour.

Abidjan-Bamako : 1,47 million de tonnes de transit malien en 2025, contre 835 216 tonnes en 2024, soit +76,4%

Autres accès maritimes : Conakry, Nouakchott, Lomé et Tema

4 Les ports secs

Sandiara, Sénégal : Parking fonctionnel depuis 2021, première phase d'un port sec pouvant accueillir plus de 1 000 camions

Kantikila, près de Kati : Stationnement des véhicules et opérations douanières

Kayes et Sikasso : Projets étudiés sans calendrier public actualisé

6 La voie fluviale

Saint-Louis - Ambidédi : 905 kilomètres de voie navigable et une capacité théorique de 10 millions de tonnes par an

Première phase autorisée en 2026 : Dragage, balisage et réhabilitation des escales

Corridor commercial permanent pas encore opérationnel

KOWBEYE!



CHAQUE SAMEDI | 20H15

T M 1

La télé qui vous allume !

INFO • CULTURE • DIVERTISSEMENT

DÉFENSE ET SÉCURITÉ : LE MALI CHANGE D'ARCHITECTURE

Vingt-deux ans après la loi sur la Défense nationale, le Mali prépare une nouvelle architecture élargie à la sécurité intérieure, au cyberspace et à la gestion globale des crises. Le projet adopté par le Conseil national de Transition redéfinit la décision stratégique, le commandement opérationnel et les responsabilités des acteurs territoriaux.

MOHAMED KENOUIVI

Adopté au mois de juillet 2026 par les 125 membres votants du CNT, le texte est destiné à remplacer la loi n°04-051 du 23 novembre 2004, après sa promulgation et sa publication. Devant les Conseillers, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le Général de division Daoud Aly Mohammedine, a expliqué que plus de vingt ans d'application et l'évolution du contexte sécuritaire rendaient cette relecture nécessaire. Il a aussi indiqué que les différents acteurs de la sécurité avaient été associés aux travaux préparatoires, afin de donner à la réforme une approche inclusive. Le cadre de 2004 ne concernait pourtant pas les seuls militaires. Il organisait déjà la sécurité intérieure, la défense civile et la participation des collectivités, de la société civile et des populations. Le Chef d'État-major général des Armées conduisait les opérations militaires et recevait, en situation de défense opérationnelle du territoire, une autorité sur certaines forces de sécurité.



Le président de la transition **Assimi Goïta**, entouré des **officiers de l'armée** au palais de koulouba lors des présentations des vœux 2026.

général des Armées dans le cadre de la défense opérationnelle du territoire. Elle vise une réponse plus rapide lorsque plusieurs forces interviennent face à une attaque, une crise majeure ou une menace transfrontalière. Elle ne place toutefois pas en permanence la Police, la Gendarmerie, la Garde nationale et la Protection civile sous commandement militaire. La réforme intègre aussi une évolution intervenue entre les deux textes. Depuis 2022, la Police nationale et la Protection civile sont militarisées. Ce statut facilite leur mobilisation dans un dispositif plus intégré, tout en maintenant leurs

faire remonter l'alerte depuis les communes sans transformer les habitants en suppléants des forces publiques.

Cyberspace et terrain

L'ouverture au cyberspace s'accompagne d'une réforme distincte. Le gouvernement a adopté en juin les textes créant l'Agence nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information, prévue par la Stratégie nationale de cybersécurité 2026 - 2030. L'ANSSI doit coordonner la réponse aux cyberattaques et protéger les infrastructures et services critiques. La cyberdéfense relève ainsi de la protection stratégique de l'État, tandis que la cybersécurité couvre plus largement les administrations, les réseaux et les communications électroniques. Le DDR-I offre déjà un test de coordination. Le 4 août, 254 recrues de Ségou, Mopti et Bandiagara ont rejoint les FAMA après leur formation à Soufroulaye. Le même jour, à Tombouctou, 394 éléments des régions de Tombouctou et Taoudenni ont achevé leur formation et été présentés au drapeau. Ces deux cohortes distinctes illustrent l'articulation entre Défense, Réconciliation, forces de sécurité et autorités territoriales, sans découler juridiquement du projet de loi. Le programme prévoit l'intégration de 2 000 ex-combattants et la réinsertion socio-économique de 1 000 autres. Cette opération ne découle pas juridique-

EN BREF

FONCTION PUBLIQUE : L'AES ACCÉLÈRE LA CONVERGENCE ADMINISTRATIVE

La Confédération des États du Sahel veut rapprocher les règles de ses administrations. Réunis à Bamako du 27 juillet au 1er août, des experts burkinabè, maliens et nigériens ont validé 39 recommandations pour un futur guide numérique commun. La démarche dépasse la modernisation technique. Elle traduit la volonté politique de bâtir des références partagées dans un espace qui approfondit son intégration institutionnelle. Le ministre du Travail, Fassoun Coulibaly, a présenté l'harmonisation des méthodes de recrutement comme un levier de modernisation et d'équité. L'initiative prolonge les engagements pris par les trois États en marge de la Conférence internationale du Travail de juin 2025. Elle rejoint un chantier plus large sur l'embauche, la mobilité des travailleurs et la portabilité des prestations sociales. Après Bamako, les travaux doivent se poursuivre au Burkina Faso et au Niger, avant une réunion ministérielle en octobre à Ouagadougou. Le guide reste en préparation. À travers ce chantier, l'AES cherche à faire passer son alliance politique des déclarations communes aux pratiques quotidiennes de l'État. ■

La réforme cherche moins à inventer ces responsabilités qu'à les réunir, les préciser et les adapter aux menaces contemporaines.

Sécurité globale La réforme cherche moins à inventer ces responsabilités qu'à les réunir, les préciser et les adapter aux menaces contemporaines. La sécurité intérieure et la cyberdéfense deviennent des composantes explicites de la sécurité nationale. Le Conseil de sécurité nationale et le Comité de défense nationale remplacent le Conseil supérieur de défense et l'ancien Comité de défense, afin de renforcer l'orientation et la coordination autour du Chef de l'État. L'unicité du Commandement opérationnel est consacrée autour du Chef d'État-major

missions ordinaires de sécurité publique et de secours. Daoud Aly Mohammedine a insisté devant le CNT sur trois besoins : renforcer l'Administration territoriale, associer les légitimités traditionnelles à la lutte contre le terrorisme et poursuivre les recrutements comme les équipements des forces. Cette orientation rejoint le rôle accru confié au ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation dans la défense civile, la coordination des services déconcentrés, l'implication des collectivités et la mobilisation des populations. L'objectif est de

ment du projet de loi, mais elle oblige la Défense, la Sécurité, la Réconciliation et les autorités territoriales à travailler ensemble. La réussite de cette nouvelle stratégie dépendra moins des intitulés que des procédures. Les textes d'application, le partage des renseignements, les moyens des collectivités, les compétences cyber, le suivi des intégrés et la délimitation des responsabilités seront déterminants. La réforme pose ainsi une chaîne. Son efficacité se jugera à la vitesse de décision, à la coordination sur le terrain et à la confiance entre institutions, forces et populations. ■



MAÎTRE KADIDIA SANGARÉ

« Nous poursuivrons le plaidoyer pour une application concrète de la loi 052 »

En marge de la Journée panafricaine des femmes, célébrée le 31 juillet 2026, la présidente de la Commission de promotion de la femme au Conseil national de Transition dresse le bilan de la loi n° 2015-052, plus de dix ans après son adoption. Elle salue des avancées, mais appelle à une application effective du quota de 30%.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOUIVI

Que représente aujourd'hui la Journée panafricaine des femmes ?

Cette journée trouve son origine en 1962, à Dar es-Salaam, en Tanzanie. Elle vise à promouvoir l'égalité des genres,

l'émancipation des femmes africaines et leur participation active au développement de leurs pays. Cette année, le thème national portait sur l'accès des femmes à l'eau et à l'assainissement. Ces deux enjeux demeurent des défis majeurs pour notre pays et touchent particulièrement les femmes.

Plus de dix ans après l'adoption de la loi 052, quel bilan faites-vous de sa mise en œuvre ?

Le bilan est mitigé. D'un côté, cette loi a consacré juridiquement le principe de la représentativité des femmes et favorisé leur progression aux postes de décision. Elle a également renforcé le débat sur l'égalité. De l'autre, son application demeure incomplète, notamment en ce qui concerne le respect du quota de 30%.

Quels obstacles freinent encore son application effective ?

Lors des nominations, le quota de 30% est loin d'être systématiquement respecté. Cela se constate dans la composition du gouvernement, au sein des administrations et dans les nominations annoncées en Conseil des ministres. Une volonté politique plus forte est indispensable. Au CNT également, le nombre de femmes a augmenté, mais le seuil de 30% n'est pas encore atteint.

Quelles actions comptez-vous mener pour améliorer la situation ?

Nous poursuivons le plaidoyer pour une application concrète de la loi, ainsi que la sensibilisation des autorités et des responsables politiques. Pour nous, militantes des droits des femmes, l'objectif reste la parité. Le quota de 30% constitue un minimum, et non un aboutissement. Les femmes doivent pouvoir jouer pleinement leur rôle dans les instances de décision. ■

DES LA SAISON 2027-2028

LES MATCHS DES 3 COUPES D'EUROPE EN EXCLUSIVITE SUR CANAL+ SPORT

RIZ LOCAL : 26 030 TONNES POUR AMORTIR LA SOUDURE

Le rachat public de 26 030 tonnes de riz local doit débloquer des stocks invendus et soutenir la trésorerie de la filière. Son effet sur les prix dépendra toutefois des quantités réellement collectées, du coût de l'opération et du tarif appliqué aux ménages.

MASSIRÉ DIOP

Décidée le 23 avril 2026, l'opération est confiée à l'Office des produits agricoles du Mali (OPAM), qui doit recevoir une subvention de l'État pour acheter puis commercialiser le stock détenu par l'Interprofession de la Filière Riz. Le gouvernement poursuit trois objectifs économiques, à savoir soutenir la production nationale, préserver le pouvoir d'achat et stabiliser le marché pendant la période de soudure. Selon Seydou Keïta, Secrétaire exécutif de l'Interprofession, les livraisons avaient commencé en juillet dans plusieurs zones de production, avec une priorité accordée à Ségou. Il évoque un prix négocié de 400 francs CFA le kilogramme. Si les 26 030 tonnes sont toutes acquises à ce tarif, la valeur brute du rachat atteindrait environ 10,4 milliards de francs CFA, sans compter le transport, le stockage, le conditionnement et une éventuelle subvention à la revente. Pour les détenteurs des stocks, l'enjeu dépasse l'écoulement d'une récolte. L'argent attendu doit permettre de rembourser des crédits, payer des travailleurs saisonniers, libérer les maga-



Des sacs de riz empilés devant un magasin de dépôt à Bamako.

sins et préparer la campagne suivante. L'impact sur les producteurs dépendra néanmoins de la répartition réelle des volumes entre exploitants, coopératives, transformateurs et commerçants, ainsi que des

Stock à racheter : délais de paiement.

26 030 tonnes

Prix de rachat :

400 francs CFA/kg

Valeur totale

estimée :

10,4 milliards de francs CFA

tion de 2,35 millions et des importations évaluées à 500 000 tonnes. Les prix à la production et au détail avaient

reculé en février 2026 par rapport à février 2025 sous l'effet d'une offre plus importante. Ces 26 030 tonnes ne peuvent donc transformer seules le marché national. Elles peuvent cependant limiter une remontée saisonnière des prix si elles sont libérées rapidement dans les zones déficitaires et à un tarif inférieur à celui du commerce. Le principal manque est le bilan de l'OPAM. Le tonnage réceptionné, les montants payés, les points de vente, le prix final et le coût budgétaire n'ont pas encore été publiés. L'opération sera réellement jugée sur deux résultats, notamment l'argent effectivement reçu par la filière et les économies constatées dans le panier des ménages. ■

EN BREF

RICHESSSES NATURELLES : 4,3 MILLIONS POUR MESURER LA CROISSANCE

Treize pays africains vont intégrer forêts, eau, sols, minerais et carbone dans leurs décisions économiques. L'objectif est de compléter leur PIB par une mesure élargie de leur richesse nationale. Le Fonds africain de développement a approuvé le 4 août 2026 un don de 4,3 millions de dollars pour la deuxième phase du programme NC4-ADF, consacré à la comptabilisation du capital naturel. Il concerne le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, la Côte d'Ivoire, la RDC, le Ghana, le Kenya, le Mozambique, le Rwanda, la Tanzanie, le Togo, la Zambie et le Zimbabwe. Prévu d'octobre 2026 à septembre 2029, le programme financera la production de données, la formation des administrations et l'intégration de ces comptes dans les budgets, les investissements et l'action publique. Selon la Banque africaine de développement, la prise en compte du carbone absorbé par les forêts aurait ajouté 66,1 milliards de dollars au PIB africain en 2022. Cette estimation enrichit les comptes nationaux sans constituer une recette budgétaire disponible. En valorisant les actifs naturels et les services écosystémiques, les États pourront comparer le gain immédiat d'un projet à son coût durable pour les terres, l'eau et les générations futures. ■

Sélection Les premières propositions portent sur le rail, les routes, les voies fluviales, l'acquisition de bateaux, l'énergie, l'hydraulique et le lancement de Mali Airlines. Leur coût, leur localisation et leur calendrier restent à préciser. Le ministre Alousséni Sanou estime que le mécanisme pourrait générer au moins 50 milliards de francs CFA

Mines 109 milliards pour lancer des chantiers

Le Fonds minier dédié aux infrastructures a mobilisé 109,142 milliards de francs CFA entre janvier 2025 et juin 2026. Le défi consiste désormais à transformer cette ressource en ouvrages utiles. Réuni le 31 juillet à Bamako, son Comité de pilotage a présenté une collecte de 57,751 milliards de francs CFA en 2025, puis de 51,391 milliards au premier semestre 2026. Ces sommes sont des ressources mobilisées

avant attribution des marchés, décaissements et livraison des infrastructures. Créé par l'article 98 du Code minier de 2023, le Fonds de réalisation des infrastructures énergétiques, hydrauliques et de transport prélève 1% du chiffre d'affaires trimestriel des exploitants pendant leurs cinq premières années de production, complété par 10% de la redevance ad valorem. Le taux appliqué au chiffre d'affaires passe

ensuite à 2,5%. Les recettes sont versées au Trésor public.

par an et servir de levier pour mobiliser jusqu'à 500 milliards. Cette ambition dépendra des revenus du secteur, alors que la production industrielle d'or a reculé de 54,8 tonnes en 2024 à 42,2 tonnes en 2025. La crédibilité du Fonds reposera surtout sur la qualité des projets, la rapidité d'exécution et la publication des dépenses. ■

Blanchisseries à Bamako La traçabilité du linge en question

À Bamako, confier son linge à une blanchisserie peut encore réserver de mauvaises surprises. Retards, vêtements égarés, erreurs d'étiquetage et absence de suivi alimentent régulièrement les plaintes des clients. Dans ce secteur souvent organisé de manière manuelle, une jeune entreprise malienne, Laverie Leader, propose un outil numérique destiné à améliorer la gestion des commandes.



Les frères Ouloguem proposent une application conçue pour le suivi des vêtements dans les blanchisseries.

Disponible sur iOS et Android, l'application permet, selon ses concepteurs, d'enregistrer les dépôts, de suivre les différentes étapes du traitement et de faciliter la restitution des vêtements. Une plateforme de gestion est aussi proposée aux exploitants pour centraliser les informations liées aux délais, aux paiements et aux commandes en cours. Ces fonctionnalités restent toutefois à apprécier dans leur usage quotidien. L'entreprise a été créée par les frères Ouloguem. L'aîné, absent au moment du reportage, n'a pas pu y participer. Les promoteurs expliquent avoir observé le fonctionnement de plusieurs blanchisseries avant de concevoir

leur solution, en s'appuyant sur les difficultés rapportées par les professionnels et les usagers. « Notre application centralise les opérations afin de faciliter le suivi des commandes et de réduire les erreurs », affirme Mohammed Ouloguem, cofondateur de la structure. Selon lui, le projet répond au manque d'outils permettant d'identifier précisément les vêtements confiés, de respecter les délais annoncés et de mieux tracer les paiements. La numérisation pourrait améliorer l'organisation interne, mais son efficacité dépendra de l'adoption réelle de l'outil par les blanchisseries et de la qualité de l'accompagnement proposé.

Adoption L'introduction du numérique dans ce secteur se heurte à plusieurs obstacles. Une partie des professionnels maîtrise encore peu les outils digitaux, tandis que la connexion à internet, le coût des équipements, les coupures d'électricité et l'usage limité des paiements électroniques peuvent freiner leur utilisation. Les responsables de Laverie Leader disent vouloir avancer progressivement, en formant les exploitants intéressés et en adaptant la solution aux pratiques locales. Le nombre de blanchisseries effectivement équipées, la régularité du ser-

vice, la protection des données et les retours des clients permettront d'en mesurer l'utilité. Encore récente, l'initiative doit être observée avec recul. Elle devra démontrer qu'elle répond durablement aux attentes des clients et aux contraintes économiques des exploitants. Elle illustre l'arrivée du numérique dans des activités quotidiennes longtemps restées à l'écart de cette transformation. Le véritable test consistera à vérifier si les blanchisseries réduisent les pertes, respectent mieux les délais et suivent chaque vêtement sans répercuter le coût du dispositif sur les clients. ■ I.B

DÉCHARGE DE BADALABOUGOU : UNE MENACE SANITAIRE À CIEL OUVERT

Au flanc de la colline de Badalabougou, le dépôt de transit des déchets ménagers de la Commune V empoisonne le quotidien des universitaires et des récupérateurs. Fumées, odeurs et interruptions d'activités nourrissent une inquiétude ancienne, sans solution visible pour le moment.

JOSEPH AMARA DEMBÉLÉ



La décharge d'ordure de Badalabougou constitue une importante menace sanitaire pour les riverains.

Beaucoup d'étudiants souffrent déjà d'asthme ou de sinusite. Certains font des crises lorsque la fumée envahit les salles », témoigne Amadou Koïta, auditeur en Master à la Faculté de Droit privé et Président du Club universitaire des droits humains. Le pneumologue Boubacar Diarra explique qu'une exposition répétée peut irriter les yeux, la gorge et la peau, provoquer des céphalées, favoriser bronchites et infections, puis aggraver l'asthme et la sinusite. L'Organisation Mondiale de la Santé souligne que le brûlage à ciel ouvert libère des particules et des composés toxiques associés, à terme, aux maladies respiratoires et cardiovasculaires. Le lien clinique peut être évoqué lorsque les symptômes augmentent sur place et diminuent à distance, précise-t-il, mais des analyses de l'air restent nécessaires pour attribuer juridiquement ces troubles au site. Les ordures arrivent sans

interruption par charrettes avant de s'entasser sur la pente. Le mercredi 29 juillet, les fumées ont perturbé pendant environ trente minutes une évaluation dans une seule classe de deuxième année de licence, selon Moussa Cissé, responsable de la scolarité de la Faculté des Sciences économiques et de gestion.

Le lien clinique peut être évoqué lorsque les symptômes augmentent sur place et diminuent à distance, mais des analyses de l'air restent nécessaires pour attribuer juridiquement ces troubles au site.

Quelques étudiants se sont ensuite épuisés. Il confirme le caractère récurrent du phénomène et le signalement de plusieurs malaises. Pour limiter l'exposition, le Docteur Diarra conseille de fermer les ouvertures pendant les pics, d'éviter l'effort à proximité et de consulter en cas d'essouff-

flement ou de toux persistante. M. Sawadogo, charretier, attribue les fumées au brûlage de câbles par certains récupérateurs recherchant du cuivre. Sitan Danioko, récupératrice de plastique, défend une autre explication. Selon elle, l'accumulation et la chaleur provoquent les incendies. Faute d'expertise, ces versions restent impossibles à départager. Les consultations du Projet de résilience urbaine de Bamako avaient recensé 164 trieurs sur le site en 2024, rappelant que la décharge représente aussi un moyen de subsistance. Amadou Koïta affirme que plusieurs démarches ont été entreprises auprès des responsables universitaires. Moussa Cissé indique que le dossier a été transmis au ministère de

EN BREF

TÉLÉPHONIE : UN NOUVEAU BOYCOTT ANNONCÉ POUR LES 14 ET 15 AOÛT

La contestation contre le coût et la qualité des télécommunications reprend sur les réseaux sociaux. Des appels invitent les abonnés à suspendre les 14 et 15 août l'usage des services d'Orange Mali, principale cible du mouvement. Cette mobilisation prolonge le boycott organisé le 11 juillet. Elle reprend des revendications portées depuis avril par le collectif Internet Juste Mali, qui avait saisi l'AMRTP et la Direction générale du Commerce. Les consommateurs réclament une baisse des tarifs d'Internet et des appels, davantage de données, une meilleure qualité du réseau, des validités plus adaptées et un service clientèle plus réactif. Orange Mali affirme avoir déjà répondu à une partie de ces attentes. En juin, l'opérateur a présenté un nouveau catalogue augmentant les volumes de données sans relever les prix. Les forfaits journaliers de 100 et 150 francs CFA sont ainsi passés de 40 à 80 mégaoctets. L'entreprise annonce une hausse moyenne de 57% des volumes et avait supprimé en avril l'expiration des crédits et bonus d'appel. Ces ajustements ne désamorcent pas la grogne. Les initiateurs attendent des baisses plus visibles et une amélioration mesurable du service, tandis que des associations de consommateurs saluent les évolutions déjà engagées. Pour l'heure, aucune réponse publique spécifique de l'AMRTP au mot d'ordre des 14 et 15 août n'a été formulée. Le boycott testera donc moins la popularité d'un slogan que la capacité du régulateur, des opérateurs et des usagers à ouvrir une négociation sur les prix et la qualité du service. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

DIORO : L'HIVERNAGE IRRÉGULIER FREINE LA CAMPAGNE AGRICOLE

Dans le cercle de Diaro, région de Ségou, l'installation hésitante des pluies retarde les semis et fragilise les cultures. Les producteurs redoutent une campagne moins favorable que celle de 2025. En ce début août, des agriculteurs signalent des précipitations espacées et insuffisantes pour assurer une levée régulière du mil, du sorgho, du maïs et de l'arachide. Certains ont différé les semis, tandis que d'autres observent un développement ralenti des plants. Cette situation rejoint les alertes venues d'autres zones agricoles, où la baisse des pluies bloque des travaux champêtres. L'inquiétude est forte dans une région où les revenus dépendent du calendrier de l'hivernage. Le retard peut réduire les rendements, augmenter les dépenses de re-semis et raccourcir le cycle cultural. Les producteurs demandent un suivi pluviométrique, des semences adaptées et un appui pour éviter que cette irrégularité ne pèse sur les récoltes et les marchés. ■

ONU : PREMIER AVERTISSEMENT POUR MACKY SALL

Le premier vote exploratoire pour la succession d'António Guterres place Macky Sall en cinquième position. L'ancien Président sénégalais reste en lice, mais sept avis défavorables compliquent déjà sa campagne.

MASSIRÉ DIOP



L'ancien président sénégalais Macky Sall est mal parti dans la course à la succession d'Antonio Guterres.

À New York, les bulletins ont parlé sans tout dire. Réunis à huis clos le 30 juillet, les quinze membres du Conseil de sécurité pouvaient « encourager », « décourager » ou ne pas se prononcer sur chaque candidature. Selon les résultats confiés à Reuters par des diplomates, Rebeca Grynspan, ancienne Vice-Présidente du Costa Rica et dirigeante de la CNUCED, est arrivée en tête avec dix encouragements, un avis défavorable et quatre sans opinion. Carolyn Rodrigues-Birkett, du Guyana, a obtenu neuf encouragements. Elle devance l'Argentin Rafael Grossi, Directeur général de l'Agence internationale

de l'énergie atomique, crédité de sept. Macky Sall a recueilli six encouragements, sept avis défavorables et deux « sans opinion ». Il compte autant d'encouragements que l'ancienne Présidente chilienne Michelle Bachelet, mais celle-ci ne totalise que cinq avis défavorables. Le Sénégalais se retrouve donc au cinquième rang. María Fernanda Espinosa, ancienne Présidente de l'Assemblée générale, et le diplomate ougandais Olara Otunnu ferment la marche.

Verrous Ce vote consultatif n'élimine personne. Ses résultats ne sont pas officiels. Le Conseil protège leur confi-

dentialité et informe les pays ayant présenté les candidats. Les bulletins ne permettent pas encore de savoir si un avis défavorable vient de la Chine, des États-Unis, de la France, du Royaume-Uni ou de la Russie. Chacun de ces cinq États peut bloquer une candidature. Lors du vote décisif, le futur Secrétaire général devra réunir au moins neuf voix au Conseil sans subir de veto. L'Assemblée générale procédera ensuite à sa nomination. Un deuxième vote exploratoire est envisagé le 21 août. D'autres pourraient suivre jusqu'en septembre ou octobre. D'autres candidats peuvent encore entrer en jeu. Proposé par le Burundi le 2 mars, Macky Sall a reçu le 20 juillet le soutien du Président Bassirou Diomaye Faye. Il ne devient pas pour autant le candidat officiel de toute l'Afrique. Sa campagne doit composer avec la préférence diplomatique accordée à l'Amérique latine et avec l'attente de voir enfin une femme diriger l'ONU. António Guterres quittera ses fonctions le 31 décembre après deux mandats. Son successeur prendra la tête de l'organisation en janvier 2027. Il devra tenter de restaurer la crédibilité d'une ONU fragilisée par les guerres, les rivalités entre grandes puissances et une profonde crise de confiance. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

PALUDISME : LE RISQUE GLISSE VERS LE SUD

Publiée le 29 juillet 2026 dans Nature, une étude montre que le réchauffement climatique redessine la carte du paludisme. Le risque se déplace vers le sud. L'analyse croise un siècle de données et des simulations climatiques. Le risque augmente en Afrique australe et dans les hauts plateaux de l'Est, mais pourrait reculer dans les zones très chaudes d'Afrique de l'Ouest. D'ici 2100, la prévalence pourrait augmenter de 20% dans la vallée du Rift et sur les côtes australes. L'Afrique du Sud surveille déjà ces signaux. Le Gauteng, province abritant Johannesburg et Pretoria, a recensé 414 cas et 11 décès au premier trimestre 2026, contre 230 cas et 1 décès un an plus tôt. Les autorités sanitaires associent cette hausse aux pluies et aux inondations. Elles soulignent toutefois que la plupart des cas étaient importés et que la province n'est pas une zone d'endémie. L'Afrique australe apparaît ainsi comme une nouvelle zone de vigilance, où prévention, dépistage et adaptation sanitaire doivent désormais être renforcés. ■

Cybercriminalité L'IA change d'échelle

INTERPOL estime que l'intelligence artificielle intervient dans 55% des cybercrimes signalés en Afrique. Le continent fait face à un écosystème criminel industrialisé, automatisé et transnational. Publié le 3 août, le rapport 2026 analyse les tendances de 2025 à partir des réponses de 36 pays. Les escroqueries en ligne dominent. L'IA génère des courriels, de faux profils, des voix clonées et des vidéos truquées pour l'hameçonnage, la sextorsion et les fraudes financières. Les pertes ont plus que doublé depuis 2024, passant de 192 à 484 millions de dollars. La sous-déclaration limite ces chiffres. Avec 1,1 milliard d'abonnements mobiles et 570 millions d'internautes, l'Afrique se numérise plus vite qu'elle ne se pro-

tège. Les services financiers, les télécommunications et les administrations sont les secteurs les plus exposés. Le retard institutionnel inquiète. 94% des services interrogés manquent d'outils d'investigation numérique et seulement 8% des analystes possèdent une expertise avancée en IA. Quatre opérations d'INTERPOL ont néanmoins conduit à plus de 1 500 arrestations. L'organisation recommande la formation, des équipements communs, une coopération transfrontalière renforcée et un partage des données entre policiers, banques, opérateurs et plateformes. L'IA n'a pas créé la cybercriminalité, mais elle en accélère chaque étape. ■

AFROBASKET U18 : LE MALI DÉFEND SA DOUBLE COURONNE À ABIDJAN

Champions d'Afrique en titre chez les garçons comme chez les filles, les jeunes basketteurs maliens abordent l'édition 2026 d'AfroBasket U18 avec l'ambition de prolonger une domination devenue une référence continentale.

MOHAMED KENOUI



Le Mali veut conserver sa couronne sur les deux tableaux à l'AfroBasket U18 2026.

Le premier signal est donné. Pour leur entrée en lice, mercredi 5 août, les Aiglons ont dominé le Maroc (66-45). Une mise en route autoritaire pour la sélection de Moussa Cissé, qui retrouvera le Gabon ce vendredi 7 août, avant de boucler le groupe B contre Madagascar, le 9 août. Ce statut ne repose pas sur le seul trophée de 2024. Le Mali compte trois couronnes masculines, conquises en 2018, 2020 et 2024. Il y a deux ans, les Aiglons

avaient terminé invaincus avec six succès et battu le Cameroun 60-51 en finale. Le groupe paraît à leur portée, mais la suite promet davantage de densité. Le succès inaugural rassure déjà sur la capacité de la nouvelle génération à assumer cet héritage.

Les Aiglons, une dynastie à prolonger

Chez les filles, la pression est encore plus lourde, à la mesure d'un palmarès sans

équivalent depuis 20 ans. Les Aiglons ont remporté sept titres depuis 2006, dont trois d'affilée en 2014, 2016 et 2018, puis les deux dernières éditions, en 2022 et 2024. Elles étaient restées invaincues à Pretoria il y a deux ans, concluant leur campagne par un succès 76-56 sur le Nigeria. La sélection de Sory Diakité commencera face au Bénin ce jeudi 6 août, puis affrontera le Maroc deux jours plus tard et l'Égypte le 10. Cette dernière, seule nation avec le Sénégal à avoir interrompu la domination malienne au cours des dix dernières éditions, constituera le premier véritable révélateur. Au-delà de l'Égypte, le Nigeria, finaliste en 2024, et le Cameroun, 3ème, figurent parmi les principaux obstacles sur la route d'un nouveau sacre continental malien. Avant Abidjan, les deux équipes ont multiplié les séances et les matchs amicaux à Bamako : les garçons ont notamment affronté le Centre Mamoutou Kane et les filles le Centre Badra Aliou Traoré. Cette préparation et une culture de la gagne bien installée placent encore le Mali parmi les favoris. Cependant, conserver deux couronnes avec des générations renouvelées exigera constance, maîtrise du rebond et profondeur du banc. Les finalistes décrocheront aussi les deux billets africains pour les Coupes du monde U19 de 2027. ■

Donnez votre avis sur **Journal du Mali**

CAN féminine 2026 Le Mali joue sa qualification face au Ghana

Les Aigles Dames affrontent le Ghana ce jeudi 6 août à 20h pour leur dernier match du groupe D de la CAN féminine 2026. 3e avec trois points et une différence de buts nulle, le Mali est devancé par les Black Queens, également à trois unités, mais créditées d'un meilleur bilan (+1). Une victoire qualifierait le Mali pour les quarts de finale, tandis qu'une défaite ou même un match nul serait synonyme d'élimination, le Ghana conservant l'avantage à la différence de buts en cas de partage des points. Leader avec six points, le Cameroun est déjà qualifié, tandis que le Cap-Vert, dernier, est éliminé. Battues par le Cameroun (1-2) lors de leur entrée en lice, les Aigles Dames se sont relancées en dominant le Cap-Vert (3-2). Elles devront désormais confirmer face au Ghana pour prolonger leur parcours au Maroc. ■ **MK**



CARTONS DE LA SEMAINE

11 ans après son sacre à la CAN 2015 avec la Côte d'Ivoire, **Hervé Renard** fait son retour sur le banc des Éléphants. Le technicien français a été nommé sélectionneur national de la Côte d'Ivoire le 4 août 2026 pour succéder à l'Ivoirien Emerse Faé.

Le demi d'ouverture du XV de l'Argentine, **Tomas Alborno**, a écopé, le 5 août 2026, de quatre matches de suspension après avoir eu un comportement déplacé envers l'arbitre lors de la défaite des Pumas contre l'Angleterre (31-24), en Championnat des nations, le 18 juillet dernier à Santiago del Estero.

CONTES MALIENS : TRANSMETTRE À L'ÈRE DES ÉCRANS

Des veillées familiales aux outils numériques, les contes maliens cherchent de nouvelles voies de transmission. Golé Tounkara, communicateur traditionnel et Secrétaire aux Arts et à la culture du Bureau national du RECOTRADE, rappelle leur fonction éducative et plaide pour leur adaptation au numérique.

SALIMATA WAGUÉ



Le conteur Salif Berthé, lors d'une prestation au Centre Koré de Ségou.

Avant les cahiers, les tableaux et les salles de classe, une autre école existait : celle de la parole. Autour des anciens, les enfants découvraient des récits maliens où le lièvre personnifie la ruse et l'hyène la force, la brutalité ou la naïveté. Pour Golé Tounkara, les contes constituaient « la première école » de l'enfant, puisqu'ils enseignaient les règles de vie avant l'apprentissage scolaire. « Les contes ne servaient pas seulement à divertir. Ils transmettaient un savoir-

vivre et une manière de comprendre le monde », affirme-t-il. Grâce aux animaux personnifiés, le conteur pouvait corriger un comportement ou dénoncer un travers sans désigner directement son auteur. Chaque histoire livrait ainsi une leçon d'humilité, de solidarité, d'entraide ou de respect.

Réinvention Aujourd'hui, cette transmission rencontre une autre réalité : celle des téléphones, des films et des réseaux

sociaux. Le communicateur traditionnel refuse pourtant d'opposer mécaniquement héritage et technologie. « Le changement est comme un train que personne ne peut arrêter. Nous devons apprendre à monter à bord sans perdre notre destination », explique-t-il. Radio, enregistrements, vidéos et plateformes numériques peuvent sauvegarder les voix et rapprocher les jeunes des récits africains. Encore faut-il, souligne-t-il, conserver le lien avec les langues, les gestes et le contexte qui donnent au conte sa profondeur. Il appelle aussi les familles à réunir enfants et anciens, à raconter les origines et à faire découvrir le patrimoine familial. Selon lui, la valorisation des langues nationales et les initiatives culturelles menées ces dernières années, notamment l'Année de la Culture en 2025, offrent des signes encourageants. La sauvegarde de cet héritage passe toutefois par la pratique. Un conte reste vivant lorsqu'il est raconté, écouté, repris et transmis. Les contes traversent le temps. Ils forment une mémoire vivante qui relie les générations et un art de la voix, du silence et de l'écoute. Les écrans peuvent enregistrer et diffuser cette parole. Sa force demeure dans la relation entre celui qui raconte et ceux qui lui répondent. Golé Tounkara invite ainsi les jeunes à connaître leurs références culturelles pour mieux s'ouvrir aux autres et avancer dans le monde moderne sans perdre leurs repères. ■

INFO PEOPLE

BALLAKÉ SIS-SOKO : CONCERT À SARLAT

Ballaké Sissoko se produira le 6 août 2026 au Jardin des Enfeus de Sarlat-la-Canéda, en France. Le koriste malien partagera la scène avec le violoncelliste français Vincent Segal dans le cadre du Festival du Périgord Noir. Leur dialogue musical, révélé au public par l'album Chamber Music en 2009, associe les traditions mandingues, la musique de chambre et l'improvisation. Les deux instrumentistes ont multiplié les concerts et prolongé leur collaboration avec Musique de nuit, paru en 2015. À Sarlat, la kora de Ballaké Sissoko et le violoncelle de Vincent Segal porteront un répertoire fondé sur l'écoute et la complémentarité.



TAMIKREST : ESCALE EN POLOGNE

Tamikrest se produira le 8 août à l'African Beats Festival, à Kawęczyn, près de Varsovie, en Pologne. Fondé en 2006 à Tinzawaten, à la frontière Mali - Algérie, Tamikrest est un groupe malien de rock touareg composé de musiciens de plusieurs nationalités. Sa voix principale est Ousmane Ag Mossa, guitariste, auteur et compositeur. La formation présentera Assikel, son sixième album, paru le 15 mai. Enregistrés en prise directe sur bande analogique, ces huit titres abordent la résistance, l'exil, la communauté et l'attachement au territoire. Tamikrest y mêle poésie tamasheq, blues du désert et rock psychédélique, avec la participation d'Ibrahim Ag Alhabib, membre historique de Tinariwen.



Journal du Mali
l'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOUI - Fatoumata MAGUIRAGA - Ibrahim BABY

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badanya, près M'ÉVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité.**



20 28 00 00
www.afribone.com

